

MIQUELON-LANGLADE



SAINT-PIERRE ET MIQUELON



Conservatoire
du littoral

Compte Rendu :

Compagnonnage 2011

entre

gardes du littoral

Côte des Isles / Isthme de Miquelon-Langlade



Premier volet :

Compagnonnage dans la Manche : du 14 au 25 mars 2011

I. ALLICHE

Remerciements :

Avant tout j'aimerais remercier le SyMEL, le Conservatoire du littoral, le Conseil Municipal de Miquelon-Langlade, le Conseil Territorial de Saint-Pierre et Miquelon, ainsi que TEMEUM (sollicité par Rivages de France), pour leur contribution financière qui a rendu possible cet échange, mais aussi leur soutien et leur implication dans ce projet, dont le second volet est prévu au début de cet automne.

Mme Rolande Brécy, présidente du SyMEL et Vice-présidente du Conseil Général ;

Mme Emmanuelle Elouard, directrice du SyMEL.

M. Thierry Galloo, chargé de mission suivi des plans de gestion au SyMEL.

Ainsi que l'ensemble des agents du SyMEL que j'ai eu le plaisir de rencontrer et qui ont contribué à faire de ce compagnonnage un échange agréable et formateur.

J'aimerais également remercier les élus du Conseil Général de la Manche, pour leur action en faveur de cette coopération.

Le Conseil Municipal de Miquelon-Langlade, en particulier M. le Maire Stéphane Coste.

L'antenne du Conservatoire du littoral à Saint-Pierre et Miquelon, en la personne de Mlle Marjorie Jouglet.

L'association Rivages de France, en particulier Mlle Gaëlle Moreau et M. Vincent Jolivet.

M. le Maire et les adjoints au Maire des Moitiers d'Allonne, ainsi que Mme Annick Poulain, et M. Jacques Godet.

M. Marc Duncombe Délégué Outre-Mer du Conservatoire du littoral ainsi que toute son équipe.

Sandrine Vasseur chargée de mission au Conservatoire du littoral, référente territoriale nord-ouest du Cotentin, ainsi que la délégation Normandie du Conservatoire du littoral.

M. Jean-François Elder, conservateur de la Réserve de Beauguillot.

M. Christian Leconte, garde du littoral sur les sites de la Côte Est du Cotentin.

Mlle Christelle Bonnisent et M. Sébastien Houiller, gardes du littoral sur les sites de La Hague, (notamment pour m'avoir fait connaître une espèce d'oiseaux très particulière).

Enfin, un très grand merci à Yann Mouchel qui a su faire de ce compagnonnage un très grand moment, une pierre d'achoppement dans un édifice qui a tout d'un pont transatlantique. Mais je ne peux terminer ces remerciements sans faire mes amitiés les plus sincères à sa famille, car il m'a reçu chez lui, avec la plus grande gentillesse. Je garde un souvenir ému de la chaleur de cet accueil.

Introduction :

La commune de Miquelon-Langlade, gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral sur son territoire, a recruté un garde du littoral, en poste depuis le 1^{er} décembre 2010.

Le titre de garde du littoral ne correspond pas à la définition d'un *métier*, il s'agit d'une dénomination qui désigne un emploi d'agent gestionnaire d'un site dont le Conservatoire du littoral est propriétaire, et qui implique une grande polyvalence et surtout une grande hétérogénéité dans les missions des différents gardes.

C'est pourquoi l'association Rivages de France (regroupant des gestionnaires d'espaces naturels littoraux, des agents de terrain et des structures comme le Conservatoire du littoral), en créant le programme des compagnonnages entre gardes du littoral de métropole et d'Outre-Mer, s'est attachée à mettre en relation des sites qui ont des problématiques communes... Cela n'a pas été nécessaire ici puisque le jumelage technique entre les dunes d'Hatainville et l'Isthme de Miquelon-Langlade, initié par le Conservatoire du littoral, a précédé l'idée d'un compagnonnage entre gardes du littoral comme partie et moteur de ce jumelage, grâce à la volonté et à la coopération du SyMEL et de la Mairie de Miquelon-Langlade :

Depuis mars 2009 une convention de partenariat technique existe entre le SyMEL, la commune de Miquelon-Langlade, le Conseil Territorial de Saint-Pierre et Miquelon et le Conservatoire du littoral. Celle-ci prévoit entre autres, l'allocation par chaque signataire d'un budget spécifique au jumelage technique entre les Dunes d'Hatainville et l'isthme de Miquelon-Langlade (sites du Conservatoire), permettant d'assurer les échanges d'expérience, par le déplacement d'agents entre les deux sites.

En mai 2009, un séminaire sur la gestion de l'érosion initié par le Conservatoire du littoral, a permis de préparer un programme de coopération et de concrétiser ce jumelage technique. Qui cette année se traduit par le compagnonnage entre gardes du littoral de la Côte des Isles et de l'Isthme de Miquelon-Langlade.

Cette coopération s'inscrit aussi dans une dynamique plus large de jumelage tripartite entre le Conseil Général de la Manche, les Îles de la Madeleine et Saint-Pierre et Miquelon, qui concerne un large champ de problématiques partagées, économiques, culturelles, éducatives, naturelles, etc.

Ce compagnonnage intervient alors que le plan de gestion du site de l'Isthme est en cours de validation, donc au moment où une dynamique de gestion concertée est sur le point d'émerger; dont l'un des volets a pour objet la mise en place effective de la coopération technique entre nos sites jumelés.

Enfin cette première partie du compagnonnage s'est déroulée durant deux semaines du 14 au 25 mars 2011, selon un agenda organisé par Yann Mouchel, garde de la Côte des Isles, conçu pour aborder un maximum de problématiques communes.

Déroulement du compagnonnage :

Lundi 14 mars : Premiers contacts.

12h30 à 19h30



Cette journée a été consacrée à la prise de contact avec Yann Mouchel, le garde du littoral du SyMEL sur les sites de la Côte des Isles et la visite de ces sites :

- **Cap de Carteret** : briefing sur sa gestion, l'activité agricole de pâturage, l'accueil du public, les travaux de restauration des dunes, les travaux de restauration des murets anciens et des ruines d'une ancienne église...



Observations :

De nombreux aménagements discrets et bien intégrés dans le paysage, permettent d'informer les visiteurs de la toponymie et des éléments remarquables du site, tout en permettant une maîtrise de la fréquentation sans dégradation. Les aménagements n'interdisent pas l'accès, mais délimitent des sentiers et des espaces de fréquentation.

- **Dunes de Carteret :** Visite des travaux communaux « anti-ensablement » de la commune de Barneville-Carteret.



- **Dunes de Port-Bail :** Visite d'un espace naturel protégé au titre des ENS (Espaces Naturels Sensibles)
- **Chèvres des dunes Cap de Carteret :** Mesure de gestion originale, dans les zones les plus embroussaillées, le pâturage de chèvres permet une réouverture efficace de la dune, sans impacter le milieu.



Observations :

Ces dunes sont bien plus étendues que sur l'Isthme de Miquelon Langlade et pénètrent loin dans les terres. Leur étendue et leur configuration fait apparaître des milieux parfois très différents de ceux de l'Isthme. Parfois la dune abrite de nombreuses espèces ligneuses, qu'il faut par endroits gérer, de façon à éviter ce qu'on appelle une fermeture du milieu (embroussaillage important de nature à faire baisser la richesse biologique de l'écosystème).

Mardi 15 mars : Réunion sentiers d'interprétation.

9h00 à 9h30

- Suivi de l'érosion du trait côtier au Hâvre de Port-Bail.
- Briefing sur l'évolution de l'ensablement du Hâvre de Port-Bail.



Observations :

Le Hâvre de Port-Bail est un bon exemple des dynamiques naturelles qui prennent place dans ce type de lagunes.

9h45 à 11h45

Réunion à la mairie des Moitiers d'Allone :

- Présentation du (des) projet(s) de sentier d'interprétation, définition d'un tracé, constitution d'un groupe de travail avec deux habitants de la commune et un conseiller municipal
- Projet de gîte Littoral : Présentation, discussion.

Observations :

La réunion se tient en présence et avec la participation d'une grande partie du Conseil Municipal, et de Mme la directrice du SyMEL. Cette démarche donne un bon aperçu des méthodes de travail en concertation entre les élus locaux, le Conservatoire et le gestionnaire des sites du Conservatoire sur des projets d'aménagement.

Participent à la réunion :

M. Alain Le Chevalier : Maire des Moitiers d'Allone ;

M. Joseph Poulain : Adjoint au maire ;

Mme Michelle Sonilhac : Adjointe au maire ;

M. Jean Claude Mabire : Adjoint au maire et Agriculteur sur les terrains du Conservatoire ;

Mme Emmanuelle Elouard : Directrice du SyMEL ;

Deux habitants de la commune impliqués dans la démarche de création de sentiers d'interprétation :

Mme Annick Poulain, M. Jacques Godet ;

Yann Mouchel;

13h à 18h30

Préparation de chantier : Aménagement d'un sentier pédestre, aménagement de marches: Vérification des linéaires, transport matériaux, préparation du matériel.

Mercredi 16 mars : Chantier avec les élèves du Lycée Agricole de Coutances.

8h30 à 19h00

Aménagement d'un sentier de mise en défend sur la dune, aménagement de marches.



Observations :

Ce type de chantiers permet de mettre en place sans faire appel à une entreprise, des aménagements importants d'accueil du public, mais plusieurs autres intérêts sont à noter :

- L'appropriation par les jeunes citoyens de leur espace naturel et des actions de protection qui y sont menées, donc une communication efficace sur les actions de protection du littoral
- Le travail collectif et la coopération entre les agents de la protection des espaces naturels eux même ; et avec les structures éducatives locales, ou régionales
- La formation de jeunes à des savoirs-faire et à leur mise en pratique.
- La possibilité d'induire des vocations...

Participent au chantier

30 lycéens en terminale STAE du Lycée Agricole de Coutances accompagnés de deux professeurs.

Sébastien Houiller et Christelle Bonnissent : Gardes du littoral sur les sites de La Hague

Sandrine Vasseur : Conservatoire du littoral, référente territoriale nord-ouest du Cotentin

Yann Mouchel;

Idir Alliche ;

Jeudi 17 mars : Élus, structures et organismes.

9h00 à 11h00

Mise en place d'un chantier de fouilles sur une batterie militaire du 17^e siècle à Carteret pour le service régional d'archéologie.

11h30 à 12h00

Visite des locaux du SyMEL à Saint-Lô : Visite de la structure, rencontres.

12h00 à 13h30

Déjeuner de travail au Conseil Général de la Manche, avec pour thèmes le jumelage et le compagnonnage.

Observations :

Le Conseil Général de la Manche est très impliqué dans la perspective d'une coopération avec l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon, et étudie les pistes pour redynamiser ce jumelage.

Ces pistes ont été évoquées lors de ce déjeuner, avec une volonté commune exprimée par tous les participants de faire avancer ce projet prometteur (appropriation des infrastructures issues du jumelage, par les structures éducatives ; poursuite et l'élargissement du jumelage technique entre sites du Conservatoire du littoral aux autres acteurs concernés ; etc.).

Participent au déjeuner

M. Jean-Yves Guillou: Vice-président du Conseil Général chargé de l'environnement.

Mme Rolande Brécy: Vice-présidente du Conseil Général, Présidente du SyMEL.

M. Thierry Motte: Chargé des Relations Internationales au Conseil Général

Mme Emmanuelle Elouard: Directrice du SyMEL

Yann Mouchel;

Idir Alliche;

14h30 à 17h00

Rencontre avec Grégory Aymard Chargé de mission interprétation au parc naturel régional du Cotentin et du Bessin.

Observations :

La rencontre a permis de recueillir des informations et des précisions sur les différents supports d'information utilisables sur des espaces naturels gérés : Quels supports (panneaux, bornes, tables de lecture du paysage, etc.) ? Pour quel coût ? Possibilités techniques ; efficacité, différents matériaux, production, longévité etc.

De la même façon, les coûts et les différents types de vecteurs d'interprétation et de vulgarisation ont été évoqués : Peintures, graphismes, textes, photos, jeux, etc.

Ces précisions ont été accompagnées d'observations sur l'efficacité et l'usage optimal de chacun de ces vecteurs auprès des usagers, dans chaque situation.

17h00 à 18h00

Point à Saint-Lô : bilan des deux rencontres.

21h00 à 1h00 (matin du 18/03/2011)

Dunes de Lindbergh :

- Suivi cynégétique des populations de lapins de garenne et de renards
- Observation d'amphibiens dans les mares gérées par le SyMEL (indice présence-absence)

Vendredi 18 mars : Rencontre avec une société de chasseurs.

Visite du Conservatoire du littoral à Caen.

9h30 à 12h00

Rencontre sur les dunes d'Hatainville avec M. Joseph Poulain Président de la société de chasse des Moitiers d'Allonne.



Observations :

Il existe aujourd'hui un véritable partenariat entre le Conservatoire du littoral et les sociétés de chasse. Ainsi une convention tripartite entre la Société de Chasse des Moitiers d'Allonne, le Conservatoire du littoral et le SyMEL, cadre la pratique de la chasse sur le site protégé ; en guise de redevance la société s'engage à réaliser des travaux de broyage chaque année afin de reconquérir des espaces embroussaillés. Une action favorable à la biodiversité.

Cette coopération est issue d'un long travail en commun, notamment de gestion cynégétique, par exemple en ce qui concerne les populations de lapins de garenne, qui ont connu de grandes variations principalement dues aux maladies.

Ainsi, au fil du temps, le Conservatoire du littoral et le SyMEL (et son prédécesseur), sont devenus les partenaires d'une bonne gestion des populations de gibiers, mais aussi de la conservation du milieu.

14h00 à 16h30

Visite des locaux et rencontre avec les différents services des délégations du Conservatoire du littoral à Caen, notamment avec Marc Duncombe Délégué Outre-Mer ; et Sandrine Vasseur référente territoriale nord-ouest du Cotentin, à la Délégation Normandie, auparavant chargée de mission du Conservatoire à Saint-Pierre et Miquelon.



Lundi 21 mars : Sentier pédestre dans les Dunes d'Hatainville

9h30 à 12h00

Groupe d'étude sur le sentier littoral : Parcours du sentier, recueil de l'histoire et de la toponymie des lieux, visite des emplacements pour les aménagements envisagés, échanges avec les habitants de la commune, émergence de nouvelles idées, organisation des futures rencontres du groupe de travail.

Observations :

Cette démarche d'implication des usagers dans le projet même, à toutes les étapes, permet non seulement la sensibilisation et l'appropriation du projet par les habitants, mais aussi de recueillir et transmettre la connaissance des usages anciens et actuels, de la toponymie, des personnes ressources, et ainsi, d'enrichir le projet.



13h00 à 17h00

Surveillance des sites.

Visite des travaux de restauration de dunes à Surtainville.

17h00 à 19h00

Interview téléphonique avec SPM Première (radio locale à Saint-Pierre et Miquelon).

Mardi 22 Mars : Réserve Naturelle de Beauguillot. Comité de Gestion de Tatihou

9h30

Rencontre avec Christian Leconte garde du littoral sur les sites de la Côte Est du Cotentin, le plus ancien garde du littoral de la Manche, qui m'accompagnera tout au long de la journée.

10h30 à 13h00

Visite de la Réserve Naturelle de Beauguillot avec M. Jean-François Elder, conservateur de la réserve, gérée par l'association de Boislambert.



M. J.F. Elder a également réalisé un inventaire des coléoptères et punaises aquatiques à Saint-Pierre et Miquelon en 2009 et 2010, pour le Conservatoire du littoral, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

14h00 à 17h00

Comité de gestion de l'île de Tatihou (site du Conservatoire du littoral)

Second plan de gestion, présenté par Thierry Galloo chargé de mission SyMEL



Observations:

L'île de Tatihou est l'un des sites les plus anciens à avoir bénéficié de l'attention du Conservatoire du littoral dans la Manche. Après un premier plan de gestion qui a permis de poser des bases de la gestion concertée sur ce site, ce second plan de gestion vient s'inscrire dans la continuité, tout en mettant en place une nouvelle phase du projet.

Malgré une gestion menée en concertation depuis de nombreuses années, certaines discussions lors de la présentation de ce second plan de gestion, ont montré la pertinence de la démarche d'association de tous les acteurs concernés, afin de désamorcer toutes les réticences et de prendre en compte toutes les dimensions et tous les points de vue.

Participent au Comité de gestion :

- Mme Rolande Brécy : Présidente du SyMEL, Vice-présidente du Conseil Général;
- Mme Emmanuelle Elouard : Directrice du SyMEL;
- M. Thierry Galloo : Chargé de mission suivi des plans de gestion au SyMEL;
- M. Stéphane Renard : Responsable du service patrimoine du Conservatoire du littoral;
- Mlle Elodie Agard : Référente territoriale du nord-est Cotentin au Conservatoire du littoral;
- M. Christian Leconte : Garde du littoral sur les sites de la Côte Est du Cotentin;
- M. Alain Blanchet : Chef du service départemental de l'ONCFS de la Manche;
- Mme Catherine Zambettakis : Représentante du Conservatoire botanique;
- M. Gérard Bamas : Représentants de la société de chasse ACM Baie des Veys;
- Mme Myriam Besson : Fédération de chasse FOCCM;
- M. Alain Barrier : GONm (Groupe Ornithologique Normand);
- Mme Sylvie Coulot : Conservatrice du DSMD-Musée Maritime à Tatihou;
- M. Gilbert Pelletier : Adjoint au maire de Saint-Vaast-la-Hougue;
- M. François Lecoœur : Vice-président de la Communauté de communes du Val de Saïre;

21h00 à 1h00 (matin du 23/03/2011)

Suivi de mares à amphibiens, gérées par le SyMEL (indice de présence-absence), localisées dans :

- Dunes de Saint-Georges-de-la-Rivière ; un espace naturel sensible du Conseil Général de (ENS de Saint-Georges-de-la-Rivière)
- Dunes du Hâvre de Surville, protégées par le Conservatoire du littoral ;



Observations :

Ces comptages nocturnes ont permis de collecter les premières observations de l'année, notamment sur les espèces de tritons, des espèces menacées et protégées.

(photographie ci-dessus: Triton marbré mâle)

Mercredi 23 mars : Chantiers en régie.

9h30 à 12h30

Aménagement de l'entrée d'un sentier pédestre : Pose d'une chicane empêchant l'accès aux deux roues, pose de ganivelles contre une ancienne clôture barbelée afin de sécuriser l'accueil du public.



13h30 à 17h00

Pose de signalisation incitant les promeneurs à rester sur les sentiers pour une meilleure reprise de la végétation, dunes d'Hatainville.

Observations :

Ces chantiers sont des interventions directes du garde du littoral sur son territoire d'intervention. Ils permettent au garde de rester accessible au public tout en communiquant sur ses actions et en recueillant les informations et les impressions des usagers.



Interception de trois engins deux roues motorisés circulant dans les dunes d'Hatainville : Rappel à la loi, information, avertissement, prévention, (sujets mineurs).

Jeudi 24 mars : Déplacement sur un site de La Hague.

9h30 à 17h00

Pose d'une clôture électrifiée Gallagher + passages d'homme et poteaux pour un accès aux véhicules, pose de poteaux pour environ 300 m linéaire de clôture.



Participants :

Sébastien Houiller, Christelle Bonnissent : Gardes du littoral sur les sites de La Hague;
Un stagiaire en BTSGPN;
Yann Mouchel;
Idir Alliche;

Vendredi 25 mars : Agriculture. Un peu d'histoire. Rivages de France.

9h30 à 12h30

Signature de conventions agricoles :

Renouvellement de conventions d'usage agricoles, qui portent sur : La fauche, le pâturage ovin, le pâturage équin, dans une démarche d'entretien des terrains, entre autres la lutte contre embroussaillage, la gestion hydraulique, l'entretien des haies etc.

Observations :

L'agriculture est amenée à se développer sur l'archipel. Selon la nature des habitats rencontrés sur les sites du Conservatoire, les activités humaines traditionnelles et les besoins identifiés de la gestion des milieux, les activités agricoles (globalement) ont cours et sont encadrées par des conventions agricoles. Il est donc intéressant d'avoir pu assister à ces renouvellements de conventions d'usage agricoles, et observer la démarche et les implications pour chacune des parties.

Participants :

Mme Aurélie Lechevallier chargée de mission agriculture au SyMEL ;
Une stagiaire au SyMEL, en agri-environnement ;
Deux exploitants agricoles sur les terrains gérés par le SyMEL ;
Yann Mouchel

12h30 à 14h00

Déjeuner de travail avec Thierry Galloo, chargé de mission suivi des plans de gestion au SyMEL, abordant l'historique de la gestion de l'île de Tatihou, mais aussi de la gestion des terrains du Conservatoire et de l'évolution du travail de garde du littoral (lui même auparavant garde du littoral de la côte des Isles, avant Yann Mouchel).



Rencontre avec Gaëlle Moreau chargée de mission à Rivages de France qui nous accompagnera tout au long de l'après-midi. L'association Rivages de France (regroupant des gestionnaires d'espaces naturels littoraux, des agents de terrain et des structures comme le Conservatoire du littoral) est à l'origine des projets de compagnonnage entre gardes du littoral de métropole et d'outre-mer.



14h00 à 16h00

Interview, prise de vues pour la presse écrite du Conseil Général.

16h00 à 17h00

Mise en place d'une clôture électrifiée mobile, pour orienter le débroussaillage opéré par les chèvres, gestion du troupeau de caprins.



Conclusion :

Ces deux semaines ont été enrichissantes sur de nombreux plans.

Pour la Manche, la visite d'un garde de l'archipel a permis de mettre à l'ordre du jour la coopération dans le cadre du jumelage tripartite et en particulier le jumelage technique entre les dunes d'Hatainville et l'Isthme. L'apport d'un regard extérieur, la participation d'un collègue durant deux semaines, et le recul que permet une telle démarche ont également été appréciés par le garde de la Côte des Isles.

En ce qui concerne Saint-Pierre et Miquelon, outre le bénéfice d'avoir vu cette coopération se dynamiser, ce déplacement a permis de parler de l'archipel, outre Atlantique, de sa richesse biologique, de son patrimoine culturel etc. L'échange en lui-même a permis :

- De mieux appréhender l'évolution à long terme de la gestion d'un site du Conservatoire sous ses différents aspects.
- D'identifier les enjeux et les problématiques cruciales et de relativiser les obstacles qui semblent difficiles à surmonter.
- De mieux percevoir les particularités du site de l'Isthme et plus largement de l'archipel.

La convention du jumelage technique prévoit également que ces rencontres soient élargies à d'autres acteurs des deux sites (chasseurs, agriculteurs...), c'est une des ambitions de cette coopération qui concerne l'ensemble des activités humaines sur les deux sites, les usages, les traditions, qui révèlent parfois d'étonnants points communs; les relations entre institutions, organismes, acteurs et usagers, sont autant de sujets et de perspectives d'échanges, qui méritent d'être menés. On peut également signaler la pose, prochaine, de panneaux de sites signalant ce jumelage transatlantique sur chacun des sites, ce projet est en cours de réalisation.

Yann Mouchel sera également reçu durant deux semaines à Saint-Pierre et Miquelon au début de l'automne, pour la seconde phase de cet échange. Un programme sera établi à cette occasion afin d'aborder un maximum de problématiques ensemble. Toutefois, ces deux phases du compagnonnage ne permettront pas d'approfondir les échanges sur les problématiques et les enjeux de chaque site, pendant la durée des rencontres: si ces deux semaines dans la Manche semblaient être une durée optimale pour un tel échange, de nombreux sujets n'ont pas pu être abordés.

C'est pourquoi cette expérience doit être renouvelée, élargie et pérennisée dans le temps. Néanmoins elle a permis que s'installe une communication régulière et fonctionnelle entre les deux gardes du littoral, via les moyens techniques de communication à distance, ce qui permet d'envisager que cet échange devienne un foyer permanent de coopération entre les deux sites.

Résumé :

Depuis mars 2009 une convention de partenariat technique existe entre le SyMEL (Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche), la commune de Miquelon-Langlade, le Conseil Territorial de Saint-Pierre et Miquelon et le Conservatoire du littoral. Celle-ci prévoit entre autres, le jumelage technique entre les Dunes d'Hatainville (site du Conservatoire du littoral dans la Manche, en Côte des Isles) et l'Isthme de Miquelon-Langlade (sites du Conservatoire du littoral à Saint-Pierre et Miquelon), permettant d'assurer les échanges d'expérience, par le déplacement d'agents entre les deux sites.

Ce jumelage technique s'est traduit cette année par le compagnonnage entre gardes du littoral des deux sites. Du 14 au 25 mars, le garde du littoral du site de l'Isthme de Miquelon-Langlade a donc été reçu par Yann Mouchel, garde du littoral de la Côte des Isles, chez lui, pour un programme de coopération et d'échange d'expérience qui a duré deux semaines.

Si cette expérience demande à être renouvelée, élargie et pérennisée dans le temps, elle a néanmoins permis que s'installe une communication régulière et fonctionnelle entre les deux gardes du littoral, ce qui permet d'envisager que cet échange devienne un foyer permanent de coopération entre les deux sites.

Yann Mouchel sera reçu durant deux semaines à Saint-Pierre et Miquelon au début de l'automne, pour la seconde phase de cet échange.

